Monsieur et très honoré confrère

j'ai l'honneur de vous adresser la notice que vous m'avez demandé comme renseignemens pour les maladies les plus frequentes dans nos infirmeries et pour avoir une notion plus exacte de notre maison et des habitants. je desire qu'elle reponde a vos vues, mais je n'ai pas cru qu'elle exigeat plus d'extension.

j'y ai joint mon avis dont vous ferez l'usage que vous jugerez a propos.

je vous fais passer en meme tems de la part de Monsieur de Sombreuil copie certifiée par lui d'un procès verbal de deposition faite chez lui par un sergent major des gardes françaises, relativement a l'emigration de plusieurs compagnies d'un quartier de paris ou elles buvoient des eaux d'arcueil dans un autre ou elles ont bu des eaux de la pompe de Chaillot. vous y lirez les resultats.

du tout vous aviserez a en faire l'usage que vous estimerez le meilleur.

si ce fait est vrai il me paroit bien concluant et d'une grande force contre le nouvel etablissement

il y a longtems, Mon cher confrère, que vous devez etre bien convaincu de ma façon de penser et j'en profite avec bien de l'empressement cette occasion de vous renouveller l'assurance de tous les sentiments d'estime et d'attachement avec les quels j'ai l'honneur d'être

Monsieur et très honoré confrère

Votre tres humble et
tres obeissant serviteur
Munier

ce 17 mai 1786

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

MUNIER
ARC 4
d. 52 (11)